

## **Toute l'équipe est heureuse de vous accueillir au Domaine du Lac Bleu**

### **Ci-dessous le règlement et les informations de fonctionnement du camp**

#### **Arrivée :**

- **Vous êtes attendu entre 16 et 18h** pour chaque clef de chambre un dépôt de 2 \$ (par clef) vous sera demandée. (Si vous pensez arriver plus tard que l'heure prévue, vous devez en aviser l'administration, les consignes vous seront données par téléphone)
- Un bracelet sera remis pour chaque participant. Il doit être porté tout au long du séjour pour profiter des repas et des activités sur le site.
- Une réunion d'information aura lieu le soir de votre arrivée pour une présentation, explication, inscription... votre présence est fortement sollicitée.

#### **Départ :**

- **Vous devez avoir libéré les chambres pour 12 h** la journée de votre départ.
- L'heure limite pour quitter le camp est fixée à 15h.
- Merci de laisser la chambre propre avant de partir.
- N'oubliez pas de rapporter vos clés de chambre et récupérer votre caution.

#### **Repas :**

- Vous êtes responsable d'aviser la direction et le cuisinier de toutes allergies.
- Nous ne servons pas les enfants de moins de 6 ans qui ne sont pas accompagnés d'un adulte. Les parents sont responsables de leurs enfants en tout temps et doivent faire respecter les règlements et le code de vie du camp.
- Dans la tradition du camp, chaque famille doit participer au nettoyage de la cafétéria selon les tâches établies.
- Si vous prenez votre repas à l'extérieur, merci de rapporter votre vaisselle à la cafétéria.
- les repas sont servis uniquement aux heures indiquées dans le tableau de l'horaire type ci-dessous.
- Des frigidaires sont à votre disposition.

#### **Chambre :**

- **Ne pas oublier d'apporter votre literie ou sac de couchage et taie d'oreiller (un oreiller par lit est fourni).**
- Chaque famille s'occupe elle-même de l'entretien de sa chambre, il vous revient de maintenir la propreté des utilitaires de salle de bain (lavabo, toilettes, bains et douches) durant votre séjour.
- Nous vous rappelons qu'il existe des endroits spécifiques pour déposer les déchets, vous êtes priés d'utiliser les contenants appropriés pour favoriser le recyclage.
- Afin de favoriser une ambiance de calme et de repos, nous vous demandons de garder les appareils radio, les chaînes stéréo ou autres appareils bruyants à l'intérieur de votre chambre et d'en modérer le niveau sonore.
- Nous demandons également aux vacanciers d'être silencieux à partir de 23h jusqu'à 8h tous les jours.
- **Merci de laisser la chambre propre avant de partir.**
- Un couvre-feu pour les enfants est à respecter : 0 à 10 ans à 9h30, 10 à 12 ans à 10h30. Il est fortement conseillé que si les parents se couchent plus tôt, que leurs enfants les accompagnent et qu'ils ne restent pas seul sur le domaine.
- **PAS D ACTIVITÉS SUR LA TERRASSE DE L'HIRONDELLE APRES 21H** pour respecter le sommeil des familles ayant leur chambre donnant sur la terrasse.

## **Activités sportives :**

### **Piscine et lac :**

- Merci de ne pas oublier d’apporter avec vous des accessoires de flottaisons pour les personnes ayant des difficultés à nager; la baignade est autorisée qu’à l’intérieur des limites définies.
- Parents : vos enfants sont sous votre responsabilité, la présence éventuelle d’un surveillant de baignade ne doit pas réduire votre vigilance.
- L’accès à la piscine et au lac pour la baignade ainsi que les activités nautiques sont strictement INTERDITS à tous en dehors des heures de surveillance.
- **Horaires d’ouverture de la piscine :** 9 h 30/11 h 30 ; 13 h 30/17 h; 19 h/20 h 30 (**les horaires indiqués sont sujets à changement**). Il est obligatoire de porter un costume de bain, un casque de bain ou cheveux attachés. Merci de prévoir des couches de baignade pour les enfants en bas âge.
- **Horaires d’ouverture du lac :** 9 h 30/11 h 30 ; 13 h 30/17 h . (**Les horaires indiqués sont sujets à changement**)
- **le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toutes les activités nautiques.**

### **Activités disponibles sur le domaine :**

- Tir à l’arc, activité nautique (kayak, pédalo, chaloupe, canot...) **escal’arbre (nouveau)**, balle-molle, croquet, pétanque, trampoline (l’utilisation du trampoline se fait, une personne à la fois, seulement pour les enfants), volley-ball, fer à cheval, jeux de poches, la pêche est permise dans le lac aux endroits désignés, mais vous devez posséder un permis de pêche provincial. Ces permis sont en vente à St-Jérôme. L’accès et l’utilisation du site de tir à l’arc ne sont pas permis sans la surveillance et la supervision du personnel autorisé du camp.
- Voici un tableau représentant l’horaire d’une journée type (elle est sujette à changement). La participation aux activités est facultative, mais très encouragée :

<b>Heures</b>	<b>Horaire</b>
8h à 9h	<i>Déjeuner</i>
9h30 à 11h30	Activité 1
12h à 13h	<i>Dîner</i>
13h 30 à 15h	Activité 2
15h	<i>Collation</i>
15h 30 à 17h	Activité familiale
17h à 18h	<i>Souper</i>
19 h à 20 h	Activité 3 (feu de camp, spectacle, etc.)
20h	<i>Collation</i>

- Les horaires et programmes journaliers des différentes activités sportives sont affichés sur le panneau d’information générale dans la cafétéria.
- Suivre et respecter en tout temps les consignes de sécurité exprimées par le personnel, particulièrement pour l’usage des divers équipements fournis par le camp.

### **Club enfant :**

Tout est prévu par nos animateurs pour faire passer à vos enfants des vacances uniques et pleines d'aventures.

### **Les activités proposées :**

Baignade (lac et piscine), embarcations nautiques, sports, jeux par équipe, activités familiales, feux de camp, improvisations théâtrales, sensibilisation à l'environnement naturel, **escla'arbres(nouveauté)**, arts plastiques, tir à l'arc supervisé, volley-ball, pétanque, balançoires, trampoline, parc, jeux de poches, salle de jeux, danses, soirées récréatives, jeux de société et jeux de piste.

Nous vous demandons de préparer vos enfants en conséquence (costume de bain, crème solaire, souliers, casquette...).

- Les parents sont responsables de leurs enfants en tout temps, ainsi, même lorsque les enfants sont en activités sous la supervision de l'équipe d'animation, les parents peuvent être appelés à intervenir au sujet de leurs enfants.
- Aucun parent ne doit quitter le site sans emmener leurs enfants. Nous devons être informés de vos déplacements.

### **Commodités sur le camp :**

- Tout au long de votre séjour du lundi au vendredi le bureau d'accueil est à votre disposition pour toutes informations et assistance, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30.
- La nuit : le responsable animateur, les animateurs, les sauveteurs et le responsable entretien sont présents sur le site.
- Internet : Le Wi-Fi est disponible dans la zone cafétéria seulement.
- Courrier : Pour tout courrier ou message reçu à votre nom, nous vous le ferons parvenir directement.
- Lavage/séchoir : Des laveuses et sècheuses payantes sont à votre disposition à la cafétéria, vous devez vous munir de savon à laver ainsi que vos pièces de monnaie. Les machines fonctionnent avec des pièces de 1 dollar et deux 25 cents.
- Demande particulière : Si vous souhaitez du linge supplémentaire (drap, couverture, oreiller...) un supplément est à prévoir pour la durée du séjour : 7 \$ pour un ensemble de drap, 5 \$ pour couverture supplémentaire, 7 \$ pour oreiller et 10 \$ pour ventilateur, un dépôt de 10 \$ vous sera demandée et remis le jour de votre départ.

### **Information :**

- Les vacanciers doivent avertir les animateurs de la visite de parents et d'amis au moins un jour à l'avance. De plus, des frais d'accès au site, de repas et d'hébergement seront chargés aux invités. Les visiteurs seront tenus de procéder à leur enregistrement dès leur arrivée. La direction se réserve le droit de refuser la présence de visiteur(s) si la limite de capacité d'accueil du camp est atteinte.
- Chaque vacancier est concerné par la qualité de vie au camp.
- Les papiers essuie-mains vont à la poubelle. Pour éviter le bris des pompes, l'engorgement et le refoulement du système de traitement des eaux usées : ne jetez uniquement que le papier toilette dans les cuvettes pour tous autres déchets merci d'utiliser les poubelles.
- Chacun doit porter une attention particulière aux autres vacanciers ainsi qu'à la propreté des lieux naturels et des bâtiments.

- Être respectueux du voisinage. Nos voisins immédiats et les autres propriétaires riverains apprécient que leurs propriétés restent privées. Ainsi, nos usagers doivent respecter ce caractère important de nos relations avec ceux-ci et nous aider à favoriser le bon voisinage (Ex. : ne pas accoster sur les autres quais ou marcher sur les terrains)

### **Paiement final :**

- Le solde de paiement pour votre séjour se fait une semaine avant votre arrivée.

### **Annulation :**

- En cas d'annulation de votre séjour, **le dépôt n'est pas remboursable**, sauf sur présentation d'un certificat médical.

### **Hygiène et sécurité :**

- L'administration du camp ne tient aucun médicament en inventaire et en aucun cas, n'est autorisée à en administrer. En cas de besoin, une pharmacie est à votre disposition au 780, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, QC (450) 224-2956 environ 10 minutes en voiture du camp.
- Pour toutes les blessures bénignes, des trousse de premier secours sont disponibles auprès des animateurs.
- L'eau dans toutes les installations du camp est potable. Le camp n'est pas desservi par la municipalité. L'eau du robinet provient d'un puits artésien et cette ressource est épuisable, il faut l'utiliser avec réserve.
- En cas de feu, vous trouverez un panneau avec les consignes de sécurité derrière la porte de votre chambre. Toutes les parties communes sont signalées par des blocs de secours, dans les cheminements et au-dessus des portes de sortie (nous vous remercions d'utiliser ces sorties de secours uniquement en cas de besoin). Si le signal d'évacuation retentit, nous vous demandons de bien vouloir évacuer le bâtiment calmement en utilisant la sortie la plus proche de vous. Le point de rassemblement se situe sur la pelouse à côté des balançoires. S'il manque un membre de votre famille, avisez la direction au point de rassemblement. Durant les périodes d'animations, les enfants se rendront au même lieu avec leur animateur.
- Seul le personnel du Domaine du Lac Bleu est autorisé à allumer un feu de camp, et il doit être éteint à 23 h, lorsque les conditions le permettent (autorisation SOPFEU). Aucun usage de feux d'artifice n'est permis sur le site.
- Il est strictement interdit d'enlever les batteries des détecteurs de fumée ou d'en altérer le fonctionnement.
- Pour des raisons d'hygiène et de santé publique, les animaux domestiques (peu importe l'espèce ou la grosseur) ne sont pas admis au camp sauf les chiens guides. Il vous revient de leur trouver une pension pour qu'ils séjournent ailleurs. Tout contrevenant devra quitter immédiatement le site avec son animal, « sans autre avis, considération ou quelque compensation »
- **Il est interdit de se promener en costume de bain et/ou le torse nu et pieds nus à la cafétéria.**
- Le camp et les animateurs ne peuvent être tenus responsables des pertes ou vols durant votre séjour. C'est pourquoi nous vous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeur sur le site (iPod, bijoux, etc.)
- L'usage du tabac et de la cigarette électronique est interdit dans tous les bâtiments, chambres, terrasse du haut de la cafétéria, toilettes, dans lieux public. Une zone fumeur à l'extérieur du site est à votre disposition (près de l'entrée).

- La consommation de boissons alcoolisées est permise dans des contenants incassables. L'usage abusif de l'alcool n'est pas toléré. Il est interdit de boire de la bière sur le camp dans un contenant en verre.
- L'usage de drogues ou de substances illicites est formellement interdit sur le site.
- Il est interdit de commettre des actes pouvant porter atteinte à l'intégrité du Domaine du Lac Bleu, de ses bâtiments ou de son site.
- Tous actes volontaires qui auraient des conséquences néfastes seront considérés comme du vandalisme.
- Dans l'intérêt général, les individus qui troublent la quiétude des autres ou portent atteinte à l'intégrité des lieux seront invités à collaborer. En l'absence de coopération à la suite d'un ou plusieurs avertissements, les personnes ayant une conduite répréhensible seront invitées à quitter le camp, et ce, sans aucun dédommagement financier.

Bonnes vacances ...

